



Non paye pour le travail effectue

Par **Travailleur etranger**, le **20/02/2012** à **18:51**

Bonjour,rnBonjour, rnrnJe viens ici pour la première fois, je ne sais pas trop "comment ça marche" mais j'espère avoir des suggestions : rnrnJ'ai fait ma thèse en France et durant cette thèse j'ai assuré des heures d'enseignement dans un établissement universitaire français pendant deux ans. La totalité des heures de la l'année 2009-2010 m'a été payée en décembre de l'année 2010. rnrnNe voyant rien arriver en février 2012 en ce qui concerne l'année universitaire 2010-2011, j'ai contacte l'administration de l'établissement qui m'a informe qu'ils n'ont pas reçu mon dossier et qu'ils n'ont pas pu me payer ces heures effectuées sans proposer une alternative donc, comme on dit en France... leur réponse disait en gros que "je pouvais me broser" en quelque sorte! rnrnJ'ai appris une expression en France qui dit "tout travail mérite salaire" ou quelque chose du genre et je suis un peu choqué que l'état français puisse ne pas payer les gens qui travaillent pour lui... rnrnSi quelqu'un a un conseil a me donner, j'imagine que j'ai très peu de chances de récupérer mon argent mais je veux m'arranger pour que cela n'arrive pas a d'autres personnes. rnrnJe m'excuse pour les accents et les fautes d'orthographe :) rnrnAmicalement;

Par **pat76**, le **21/02/2012** à **14:26**

BonjourrnrnVous envoyez une lettre recommandée avec avis de réception à votre ex-employeur dans laquelle vous le mettez en demeure de vous payez ce qu'il vous doit pour le travail que vous avez effectué de telle date à telle date.rnrnVous précisez que faute d'avoir reçu dans les 8 jours au plus tard à la réception de votre lettre les salaires qui doivent vous revenir de droit ainsi que les bulletins de salaire, vous saisissez le Tribunal administratif.rnrnIndiquez également que vous allez expliquer la situation à un journaliste d'un journal hebdomadaire satirique paraissant le mercredi...rnrnVous garderez une copie de votre

lettre.

Par **Travailleur etranger**, le **21/02/2012** à **15:20**

Je vous remercie beaucoup pour votre reponse... en plus j'adorais lire le journal satirique paraissant le mercredi, un bon souvenir de ce beau pays!